Zeitschrift: Jeunesse et sport : revue d'éducation physique de l'École fédérale de

gymnastique et de sport Macolin

Herausgeber: École fédérale de gymnastique et de sport Macolin

Band: 24 (1967)

Heft: 9

Rubrik: Dossier dopage (I)

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 28.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Dossier dopage (I)

Les vrais coupables

Quel que fût le rôle du dopage dans le drame du Mont Ventoux, la mort du joyeux Tom Simpson a rendu plus actuelle que jamais la tragique réalité du dopage; ce fléau que les vieilles habitudes, la routine quotidienne, voire la mauvaise conscience publique tentent d'étouffer sous la poussière du silence.

On peut tout d'abord se demander où commence le dopage. Il est clair que des préparations vitaminées, complément judicieux d'une alimentation équilibrée, ne sont en rien blâmables. Mais dès le moment où, par absorption de tel ou tel produit, on se met à débrancher un ou plusieurs signaux d'alarme de l'organisme, nul doute qu'on s'est dopé.

Ce faisant, on joue avec le feu, exigeant de son propre « moteur » un rendement supérieur à sa puissance normale. Le moteur tiendra-t-il jusqu'à la fin de l'effort, On n'en sait rien, on l'espère. Il va sans dire que, dans ces conditions, les coureurs cyclistes — dont la plupart avouent prendre ces risques graves — constituent une minorité de dopés. Car le dopage, quel que soit le nom dont on l'affuble, s'attaque bien davantage à d'autres milieux de la population. Si pharmaciens et médecins pouvaient parler!...

Pour un athlète « amphétaminé », combien de ménagères, d'étudiants, d'hommes politiques, de vedettes de la scène ou de l'écran, d'avocats et de... médecins dopés? Combien de gens persuadés que la fin justifie les moyens, que cette fin relève d'une ambition démesurée ou du simple gagne-pain quotidien?

Se doper, c'est signer un chèque à provision douteuse. C'est emprunter sans garantie assurée. C'est aussi tricher gravement, envers soi-même et envers autrui. C'est avouer sa faiblesse, connaître ses limites... mais vouloir les franchir à tout prix. Pour quoi, pour qui? Pour de l'argent le plus souvent. L'athlète qui se dope sacrifie en somme son corps à son ambition, à son goût de l'argent.

Mais les dopés ne sont pas les vrais coupables. N'est-ce pas notre époque même qui est mise en cause? Car, outre le fait que nombre d'entre eux se dopent eux-mêmes, la grande majorité des gens qui blâment l'athlète convaincu de dopage savent-ils raison garder? Comme la plupart des hommes d'aujourd'hui, n'ont-ils pas d'yeux que pour le vainqueur, la vedette, le premier? Pour combien d'entre nous la victoire, le rang social ou le compte en banque est-il l'unique critère de la « valeur » de l'individu?

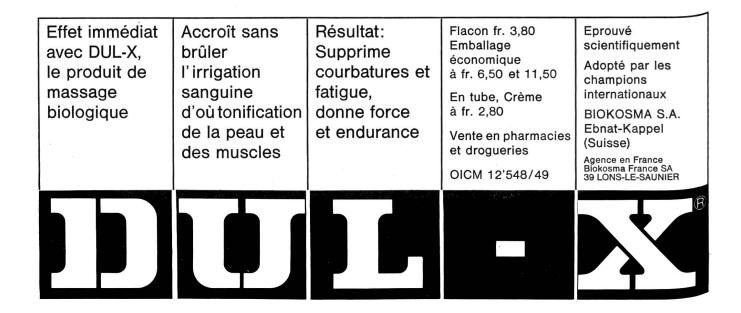
Alors, comment s'étonner qu'une telle époque n'engendre pas des milliers de dopés de tout acabit? Des milliers de malheureux aussi, qui justifient la multiplication des maisons de repos ou des cliniques psychiatriques?

In medio stat virtus. Notre époque a hélas perdu le sens de la mesure. Ce n'est pas tant le dopage, le mal, qu'il faut condamner, mais bien le climat qui favorise l'éclosion de ce mal, la terre qui nourrit ses racines. Nous avons réuni une série d'articles dont nous commençons la publication dans le présent numéro. La plupart de ces textes ont paru bien avant le drame qui a endeuillé le récent Tour de France.

Noël Tamini

Ces curieux contrôles

Malgré la volte-face de l'Union cycliste internationale, la disqualification momentanée de Poulidor, d'Anquetil, de Motta, etc., m'a révolté profondément. Cette atteinte a un droit fondamental — celui qu'a l'homme de faire de son corps ce qu'il veut — me choque. A-t-on la possibilité de reprocher à un professionnel l'usage d'excitants? A-t-on le droit de le condamner, de le mettre au pilori, de le priver de son gagne-pain sur la simple accusation d'avoir peut-être utilisé des amphétamines ou de s'être soustrait à un contrôle anti-excitants?



Lors de longs trajets en voiture, il m'est arrivé de consommer des produits à base d'amphétamine: il est bien certain que j'aurais refusé tout contrôle médical si, d'aventure, une police quelconque s'était présentée. Majeur, libre de mes actes — pour autant qu'ils ne nuisent pas à autrui — j'estime avoir le libre choix de ma manière de vivre. Tout comme Anquetil... Tout comme Motta...

Que l'UCI s'intéresse à une campagne chez les juniors, chez les amateurs, passe encore. Qu'elle touche au domaine professionnel est parfaitement ridicule tant que les Etats n'auront pas pris des mesures concernant l'ensemble de la société. Aussi bien, l'avocat fatigué que le commerçant débordé. Si Jacques Anquetil devait être la victime d'une nouvelle enquête, il aurait un moyen très simple de tourner l'UCI en ridicule: admettre auprès du médecin qui le contrôle qu'il a absorbé des amphétamines dans les quelques heures précédant une épreuve. L'examen confirmerait la présence de déchets révélateurs, bien sûr. Mais qui peut empêcher le citoyen Anquetil d'user d'excitants. Jusqu'ici seul Anquetil, coureur cycliste, peut être inquiété.

Georges Descœudres « La Tribune de Lausanne »



Piste Grasstex

Grasstex représente le matériel bitumineux le plus connu et le plus répandu pour pistes et installations de l'athlétisme léger. Il existe plus de 100 installations complètement aménagées pour l'athlétisme léger dans toutes les parties du monde.



HANS BRACHER Créations de places de sport et de gymnastique

Berne 031 41 18 18 Frauenfeld 054 7 29 57 Moutier 032 93 21 66

Nos spécialités:

Surfaces gazonnées, construites d'après les connaissances les plus nouvelles et des méthodes exclusives; mélanges de semence ajustés.

Tapis bitumineux Bitulac, ne demandant pas d'entretien, pour installations de gymnastique scolaire et places de sport.

Tapis bitumineux Grasstex et Walk-Top, ne nécessitant ni entretien ni surveillance, pour installations de l'athlètisme léger et places de jeux. Pour ces produits d'une renommée mondiale nous sommes représentant officiel de l'International Bitumen Emulsions Corporation USA et la seule maison de contrat pour la Suisse.



Le savon de toilette sans alcali avec effet crème de beauté.

Un produit cosmétique de la

SAVONNERIE SCHNYDER BIENNE





Pour notre département de TRAITEMENT ELECTRONIQUE DE L'INFORMATION, équipé d'ordinateurs IBM système 360-30 (tape and disk) et 360-20, nous engageons

Programmeurs

expérimentés, pour l'élaboration de programmes variés du domaine de la production industrielle et de la gestion d'entreprise.

Nous serions également disposés à former par nos soins un candidat pouvant justifier d'une très bonne formation commerciale ou technique et à l'introduire dans cette nouvelle activité.

Adresser les offres, accompagnées de la documentation usuelle en mentionnant la référence EDP, à OMEGA, département du Personnel commercial et administratif, 2500 Bienne, tél. (032) 4 35 11.

Un dopé juge le doping

par Raphaël Géminiani

- (...) « J'ai couru pendant vingt ans, je me suis dopé quand mon médecin et moi-même l'avons jugé nécessaire, mais personne n'oserait me comparer à un drogué. Je ne le conseille d'ailleurs pas, car mes 41 ans (dont 20 ans de courses et de « doping ») ne m'empêcheraient pas de faire amèrement regretter une telle parole, et je souhaite à bien des hommes d'affaires, des artistes, des savants, des médecins, d'être dans la même forme physique que moi.
- « Au nom d'une étrange loi, on veut examiner Anquetil ou Poulidor à l'arrivée d'une course. Mais au titre de quelle morale? Ils sont professionnels, au même titre qu'un industriel, ou un plombier.
- « Et je crois que leur droit le plus absolu est de mener « leur » affaire comme ils l'entendent. Que signifie cette intrusion dans leur vie privée et professionnelle? « Ils ont deux outils de travail. Leur vélo et leur santé. « Je souhaite à nos moralisateurs de conserver leur forme physique aussi longtemps que Stablinski, Motta ou Anquetil.
- « Anquetil a déjà 15 ans de carrière victorieuse derrière lui. A l'arrivée d'une étape ou d'une course il est dans une forme éblouissante, c'est bien connu. Il étonne tout le monde, tous ceux qui le suivent, confortablement installés (comme moi-même maintenant) au volant d'une voiture. Il faudrait comprendre enfin qu'un coureur professionnel comme lui et tous les autres, ont comme principal souci de conserver une santé de fer? La santé du coureur c'est son capital, son gagne-pain, son avenir et sa fierté.
- « Alors je ne comprends pas cette loi, parfaitement justifiable pour des jeunes, des amateurs, qu'il faut défendre contre eux-mêmes, mais ridicule pour des professionnels libres de leur métier et responsables à part entière. (...)
- « Les professionnels de l'effort sont au contraire les seuls capables de mesurer les bienfaits et les dangers des stimulants. Mais ils sont loin d'être les seuls à en absorber.
- « A-t-on jamais pensé à installer un laboratoire d'analyse à la porte des lycées et à examiner chaque étudiant à la sortie d'une journée d'épreuves au baccalauréat? Les résultats seraient assez surprenants et les éliminés, au titre de la loi Herzog, nombreux. Il est bien connu que la majorité des étudiants absorbent les mêmes stimulants que nous: Maxiton, Ortédrine, amphétamines.
- « A-t-on reproché à un chirurgien de se doper pour tenir des heures durant dans une salle d'opération?
- « En période d'épidémie de grippe, lorsqu'îl avait 16 à 17 heures de consultations par jour, j'ai vu mon propre médecin se doper, comme moi-même pour tenir le coup et remplir sa fonction. Faut-il le condamner? (...)
- « Certains grands musiciens noirs très connus, ne jouent que sous l'effet des drogues. Ils ne s'en sont jamais cachés. Leur a-t-on interdit de jouer? Les at-on examinés à la fin d'un show? Le leur a-t-on même reproché?
- « L'absinthe de Verlaine, le haschich de Baudelaire, l'opium de Pierre Loti ou de Claude Farrère n'étaientils pas encore un peu plus violents que nos stimulants? Pourtant je n'ai jamais su que leurs œuvres étaient interdites? (...)
- « Demandez aux solistes dans les orchestres et aux acteurs s'ils ne prennent pas des « anti-trac »? Ils se dopent, eux aussi. Qui leur en fait grief ?
- Je crois au contraire que les sportifs sont les seuls à pouvoir librement choisir le stimulant le mieux adapté à l'effort auquel ils sont soumis. C'est pour cela sans doute qu'ils meurent moins jeunes que les artistes.
- « Cette loi est tellement mal faite, tellement brumeuse

- dans son application, que parfois je pense, qu'ayant été votée en séance de nuit, les députés, d'ailleurs très peu nombreux cette nuit-là, l'ont votée, hélas, sans le secours de stimulants.
- « Car ils en prennent eux aussi et ils ne s'en cachent pas tous. Les fins de sessions parlementaires, ajoutées à toutes leurs autres obligations, sont épuisantes.
- « Mais honnêtement, je dois dire que cette loi, mieux préparée, mieux faite, réprimant l'abus par exemple, aurait été la meilleure des choses.
- « Autant il est insensé d'attaquer les professionnels, autant la réglementation des stimulants est nécessaire pour les jeunes qui doivent nécessairement courir sans l'aide d'aucun stimulant. Ceci pour deux raisons: d'abord parce qu'ils sont jeunes et ne savent pas doser les médicaments qu'ils prennent, ensuite parce qu'ils doivent connaître les limites de leurs possibilités naturelles. Ne serait-ce que pour passer professionnels par la suite.
- « Dans le domaine de la course professionnelle cette loi pourrait rendre des services si on ne l'appliquait pas à l'envers, mais, par goût de la démagogie, on ne contrôle, par exemple, que les six premiers aux championnats du monde. C'est ridicule. Les six premiers sont les six meilleurs avec ou sans doping. Sauf accident, la voiture-balai au Tour de France n'a jamais ramassé un vainqueur en puissance.
- « Mais, lorsqu'un coureur, lanterne rouge du peloton depuis le départ, meurtri, vexé d'être l'éternel dernier, s'écroule au milieu d'une étape, alors là d'accord! Qu'on le fasse pisser, qu'on le fouille, qu'on l'analyse, car il a toutes les raisons pour avoir abusé des stimulants. Il n'est plus dopé, il est drogué. Là où le champion aura donné un petit coup de starter au départ, connaissant l'effort qu'il a à fournir, le mauvais coureur roulera starter tiré à fond toute la journée dans l'espoir de « passer la rampe » et de se faire un nom, même si cela ne doit durer que le temps d'une étape. (...)
- « Si les stimulants sont dangereux, il faut les interdire comme les stupéfiants. Mais alors que l'on contrôle tout le monde. Je ne vois pas pourquoi les sportifs et, en particulier, les coureurs cyclistes, doivent être les seuls à bénéficier de cette sollicitude excessive. »

Propos recueillis par Michel Badaire « Le Nouvel Adam »

Mais... est-ce qu'ils se dopent?

(...) Les coureurs sont de vrais athlètes, durcis au mal, qui consentent des sommes prodigieuses d'efforts. Quelques minutes après l'arrivée qu'ils ont franchie épuisés, ils ont déjà récupéré au premier degré. La douche, le solide repas qu'ils absorbent aussitôt après, le massage, achèveront de les remettre en état. Tout à leur sport, ils mangent et dorment énormément et ne font que cela même lors des journées de repos. L'énergie qu'ils ont brûlée à vélo leur interdit toute autre activité: pas question de lire sérieusement ou d'aller au cinéma. Aux dépenses physiques s'ajoutent les dépenses nerveuses nécessitées par les efforts d'attention pour éviter les chutes ou pour surveiller les adversaires dangereux, pour se faufiler dans les sprints massifs ou entre les voitures suiveuses.

Mais dites, est-ce qu'ils se dopent? Probablement qu'ils ne se stimulent pas uniquement à l'eau d'Evian. Cependant, on aurait tort de croire que le doping fait le coureur à lui tout seul. Un mauvais coureur resteratoujours mauvais quelles que soient les recettes utilisées.

Et si les cyclistes usaient des produits dopants dans la mesure où on le prétend, croit-on vraiment qu'ils parviendraient à faire du vélo honorablement des dizaines d'années durant? (...)

Raymont Pointu « Miroir Sprint »